Envoyé en préfecture le 21/02/2018
Reçu en préfecture le 21/02/2018
Affiché le
ID : 026-212600068-20180219-2018_02_19_1-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
13 février 2018

Date d'affichage
26 février 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 19 février 2018

Le lundi 19 février 2018 à 20h30, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.
Etaient excusé(e)s : Jean-Michel CHAGNON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Sylvie VACHON (procuration donnée à Chantal ANDRIES).
Etaient absents : Marie-Cécile SEGUIN, Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.
Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE et MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX EAUX USEES et EAUX PLUVIALES, QUARTIER BARNAIRE:

Le Maire rappelle que les travaux d'aménagement de la Traverse du village débuteront en 2018, et qu'avant de procéder à ces travaux essentiellement « de surface » sur la Route départementale n° 93, il est nécessaire de reprendre les réseaux humides souterrains. Il s'agit de travaux de renouvellement du réseau d'adduction en eau potable et de mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales, Quartier Barnaire.
Ils seront réalisés en parallèle des travaux sur réseaux basse tension et Télécom conduits par le Syndicat Départemental des Energies de la Drôme.

Le Cabinet d'études LO-VRD Ingénierie, maître d'œuvre, explique plus en détail le projet et le contenu du cahier des charges qu'il a dressé, ainsi que le calendrier d'exécution.

Le Maire précise que ces travaux seront inscrits au budget annexe 2018 d'eau et d'assainissement et demande ensuite à l'assemblée délibérante d'autoriser le lancement de la procédure de mise en concurrence des entreprises pour la réalisation des travaux puisque le montant estimé de ce marché de travaux est supérieur à 180 000 € HT seuil de délégation au maire consenti par le Conseil municipal en début de mandat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet tel que présenté et le montant des travaux estimé à : 192 535,40 € HT.
AUTORISE le Maire à mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence des entreprises relative à ce marché de travaux sur réseaux humides Quartier Barnaire.
INSCRIT la dépense correspondante au budget annexe 2018 d'eau et d'assainissement.
SOLLICITE une aide financière du Département de la Drôme.
S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux sans autorisation préalable.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

MAIRIE D'ALLEX DROME

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER